650, boul. de Palerme
La Prairie (Québec)
J5R 6B2

delapetitegare@csdgs.qc.ca.
Téléphone 514 380-8899, poste 4011
Service de garde: poste 4019
Télécopieur 450 619-0073

ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

SIXIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021 PAR TEAMS

MARDI 18 MAI 2021

À la 6e séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare tenue le **18 mai 2021 à 19 h 00** à La Prairie, sur TEAMS et à laquelle sont présents :

Mmes Carline Destilus, Patricia Girard, Zulma Martinez, Amélie Morin ainsi que MM. Dany Gagnon et Francisco Oliveira Machado, tous membres parents formant quorum.

Mmes Louise Bouthillette, Catherine Gérin et Marie-Ève Talbot, représentantes du personnel enseignant;

Mme Michèle Lavigne et Sophie Mitchell, représentante du service de garde;

Mme Sophie Tougas, directrice de l'école;
Mme Julie Marceau, directrice adjointe de l'école.

1.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Sophie Tougas souhaite la bienvenue à tous.

2.0 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Mme Sonia Leboeuf était absente. Le quorum est respecté.

3.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise Bouthillette

QUE les membres du conseil adoptent l'ordre du jour du 18 mai 2021.
(C-É.20-21-842) – Adopté

5.0 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Ève Talbot

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal du 20 avril 2021.
(C-É.20-21-843) - Adopté

6.0 ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022

Nous avons une baisse de clientèle pour l'an prochain. Au préscolaire, nous avons 3 classes et peut-être une quatrième. Mme Tougas a fait appel aux volontaires pour changer d'école puisque nous avons quelques élèves en surplus. En première, deuxième et troisième année, nous avons 3 classes par degré. Pour la quatrième année, nous avons 2 classes et une classe multi-niveau 3-4. En cinquième et sixième année, nous avons 3 classes par degré. Nous avions plus de 500 élèves et présentement pour l'an prochain, nous avons 480 élèves d'inscrits. Le portrait présentement représente le minimum, il pourrait y avoir des ouvertures de classes ou des transferts d'école. En troisième année, nous avons un surplus d'élèves, nous avons aussi fait appel au volontariat.

7.0 BUDGET DES FONCTIONNEMENTS ET D'INVESTISSEMENT DE L'ÉCOLE (À ADOPTER)

Mme Tougas présente le budget. Elle explique le fonctionnement de ce dernier. Le montant du budget a augmenté malgré la diminution de la clientèle. Cela s'explique avec l'ajout de diverses mesures budgétaires du ministère de l'Éducation. Mme Tougas prend le temps de présenter chacune des lignes du budget et demande à plusieurs reprises si les membres du conseil d'établissement ont des questions. Présentement, nous n'inscrivons pas tout de suite le déficit dû à la Covid et au service de garde puisque nous ne savons pas ce que le ministère fera. L'an dernier, le ministère avait tout absorbé les déficits.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Gagnon

QUE les membres du conseil adoptent le budget des fonctionnements et d'investissement de l'école.
(C-É.20-21-844) - Adopté

8.0 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (À ADOPTER)

Les membres du conseil demandent si le montant alloué au conseil d'établissement de cette année pourrait être remis aux élèves. Mme Tougas va vérifier si cela peut se faire.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Francisco Oliveira Machado

QUE les membres du conseil adoptent le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.
(C-É.20-21-845) - Adopté

9.0 VOLET FINANCIER DU SERVICE DE GARDE (À APPROUVER)

Mme Michèle Lavigne mentionne que présentement le montant chargé aux parents pour les enfants mangeant uniquement au service du diner devra passer de 2,70 $ à

3,10 $ parce que nous sommes présentement déficitaires. Les autres frais chargés aux parents sont restés les mêmes pour les autres services.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil approuvent le volet financier du service de garde.
(C-É.20-21-846) - Approuvé

10.0 PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (À ADOPTER)

Mme Tougas présentement un document en lien avec les frais chargés aux parents. Le document présente les montants chargés aux parents de cette année et les prévisions pour l'an prochain. Le plus gros changement est au niveau de la troisième année. Cela s'explique par le fait que les enseignants utilisaient des documents faits maison en lien avec les séquences d'enseignement. Les enseignants achèteraient plus de cahiers d'activité au cas où il y aurait encore la COVID-19 afin de faciliter la tâche des parents et aussi cela faciliterait l'enseignement si un enseignant devait quitter à long terme. Pour tous les autres niveaux, les prix restent sensiblement les mêmes.

Nous maintenons le montant maximal de 100 $ pour les sorties éducatives chargées aux parents. Mme Tougas mentionne qu'il est toujours possible pour les enfants de rester à l'école s'ils ne veulent pas faire la sortie.

Mme Tougas présente un document en lien avec la loi sur la gratuité scolaire qui permet de charger ou non certains articles aux parents. Mme Tougas invite les parents à utiliser ce tableau pour vérifier si les listes des effets scolaires sont conformes pour l'an prochain. Nous regarderons les listes lors du conseil d'établissement de juin.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Ève Talbot

QUE les membres du conseil adoptent les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.
(C-É.20-21-847) - Adopté

11.0 PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (À APPROUVER)

Mme Julie Marceau présente les changements et l'évolution des ateliers dans l'école. Dû à la pandémie, nous avons pris un peu de retard dans nos animations. Elles seront terminées à la mi-juin. Les techniciennes en éducation spécialisée, la psychoéducatrice de l'école, les policiers du Roussillon et la compagnie Bénado auront offert des ateliers d'habiletés sociales, des ateliers sur les types de violences ainsi que sur l'intimidation. Il n'y a pas eu beaucoup de changements avec l'an dernier, nous sommes en continuité. Nous avons eu moins de gestes de violence, cette année. Nous pensons que les bulles classes et le fait d'avoir moins d'élèves sur la cour a aussi beaucoup aidé. Nous allons remettre la feuille explicative en lien avec la violence et l'intimidation dans l'agenda afin d'expliquer aux parents ce que c'est et ce qu'ils peuvent faire pour dénoncer de telles situations.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil approuvent le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.
(C-É.20-21-848) - Approuvé

12.0 RÉSOLUTION CLUB OPTIMISTE

Nous avons reçu un montant de 1 000 $ du Club optimiste pour l'achat de livres dans les classes, Mme Amélie Lefebvre avait écrit une lettre au club optimiste afin de justifier ce montant. Ce montant sera réparti au deuxième et troisième cycle.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise Bouthillette

QUE les membres du conseil approuvent la résolution du Club optimiste dans un fond à destination spéciale pour l'achat de livres.
(C-É.20-21-849) – Approuvé

Amélie Lareault a reçu un montant de 750 $ du Club optimiste pour faire l'achat de matériel de manipulation ou pour faire des ateliers.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Ève Talbot

QUE les membres du conseil approuvent la résolution du Club optimiste dans un fond à destination spéciale pour Mme Amélie Lareault.
(C-É.20-21-850) – Approuvé

13.0 COMPOSITION DE NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - MANDATS 2021-2022

Lors du dernier conseil d'établissement, nous allons vous informer de la date choisie pour la rencontre de parents du mois d'août et la journée des élections pour les membres du conseil d'établissement. L'an prochain, nous aurons 3 postes de deux ans à élire soit celui de M. Gagnon, de Mmes Destilus et Martinez. De plus, nous aurons à élire deux personnes au poste de substituts.

14.0 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier conseil d'établissement. Mme Girard demande si les membres du conseil d'établissement ont assisté au spectacle de Pierre Hébert. Mme Girard a trouvé que le spectacle était drôle. Mme Girard mentionne qu'elle a écouté une partie du spectacle puisque le langage n'était pas approprié aux jeunes enfants. Elle mentionne que comme l'heure du spectacle était les enfants étaient encore debout et qu'ils pouvaient l'entendre. Le comité de parents devait être demain, mais il est remis puisqu'il n'y avait pas assez de points.

15.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

16.0 AUTRES SUJETS

Aucun

17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 50.

Patricia Girard
Présidente

Sophie Tougas
Directrice